

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION USG CHAR A VOILE

Madame Karine VANDERSTRAETEN, exposé au Conseil :

Dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du Trophée Vauban et du club, l'USG Char à voile a organisé sur la plage de Petit-Fort-Philippe, en collaboration avec la Ville de Gravelines, la 3^{ème} manche des Championnats de France de Char à Voile des classes 2-3 & standard les 1^{er} et 2 avril 2023.

Cette manifestation internationale qui comprend différentes épreuves de courses de chars à voile a réuni les meilleurs pilotes internationaux Français et Européens.

Aussi compte-tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel événement qui rassemblera de nombreux pilotes, dirigeants et accompagnateurs tout un week-end et afin d'aider l'USG Char à Voile à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet évènement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

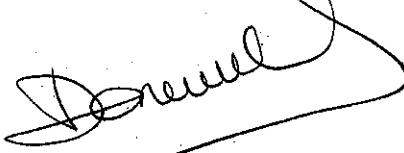
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

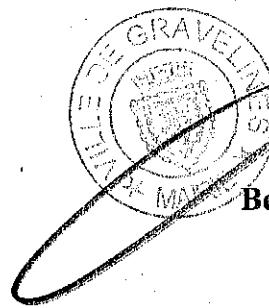
- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6745 – Fonction 4 - Sous Fonction 40 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 14 AVRIL 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Reçu en Sous-Préfecture le 19 AVR. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 19 AVR. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 07 Avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT

Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE

Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN,
Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale donne pouvoir à Madame KERCKHOF-
LEFRANC,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.